

St-Maurice, le 27.11.2020/GSC/RBI

## Information Coronavirus n°24

Nous avons le plaisir de vous informer par la présente que nous n'avons à ce jour plus aucun cas de COVID-19 tant au Foyer Ottanel qu'au Foyer Saint-Jacques. En effet, le dernier cas de COVID-19 recensé parmi les résidents date du 14 novembre dernier.

Cette nouvelle réjouissante intervient quelques jours avant la fin de l'interdiction des visites en EMS décidée par le Conseil d'Etat valaisan. Cela nous permet donc d'envisager la réouverture de nos foyers aux visites selon des directives édictées par le Service de la santé publique.

### **Cadre général pour les visites (à partir du mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020)**

- Horaires suivants :
  - o Du lundi au vendredi : 10h30 – 11h30 & 13h30 – 17h25
  - o Les weekends et jours fériés : 13h30 – 17h25
- Les visites ne sont possibles que sur rendez-vous uniquement.
- Une seule personne est acceptée par visite et une seule visite est possible par résident et par jour.
- La durée maximum de la visite est de 25 minutes.
- Les visites se déroulent dans les salles « La Tchatche » qui comportent une paroi de séparation en plexiglas.
- Aucune personne symptomatique, en isolement ou en quarantaine n'est autorisée à effectuer une visite.
- Chaque visiteur signe le formulaire de déclaration et se conforme aux instructions.
- Le visiteur doit informer l'EMS s'il est COVID-19 positif dans les 14 jours après la visite.
- La remise d'objets ou de présents simples est possible uniquement par le biais du personnel qui se charge de les désinfecter avant de les remettre au résident.

### **Cadre spécifique pour les visites de résidents alités et/ou confinés en chambre**

*Ce cadre est valable pour un résident alité ou si un nouveau cas de COVID-19 est détecté et que tous les résidents de l'unité en question doivent être confinés en chambre.*

- Visites en chambre autorisées en respectant les mesures de sécurité.
- Accompagnement du visiteur à la chambre du résident.

### **Cadre spécifique pour les visites de résidents COVID-19 positifs ou en quarantaine**

- Les visites sont limitées aux cas de rigueur (p. ex. : situation de fin de vie).
- Une demande doit se faire auprès de la direction de l'établissement.
- Accompagnement du visiteur à la chambre du résident.

# fondation saint-jacques

Foyer Saint-Jacques Av. du Midi 2 CP 128 1890 St-Maurice tél. 024/486.01.00 fax 024/486.01.86 e-mail :info@ems-st-jacques.ch  
Foyer Ottanel Rue du Collège 2 CP 68 1904 Vernayaz tél. 027/763.24.00 fax 027/763.24.86 e-mail :info@ems-st-jacques.ch

## **Prise de rendez-vous**

Afin de réserver une visite, nous vous prions de contacter le service d'animation du lundi au vendredi (heures de bureau) par téléphone aux numéros suivants, et ce au moins 48 heures à l'avance :

- Foyer Saint-Jacques : 024 486 01 69
- Foyer Ottanel : 027 763 24 69

Nous sommes heureux de pouvoir ouvrir à nouveau les visites dans nos foyers et vous proposer de renouer aux contacts sociaux avec vos proches. D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration et pour votre respect strict des conditions décrites dans le concept règlementaire des visites.